

Image not found or type unknown



Renseignements d un probleme de vmc

Par **cedric**, le **04/02/2010** à **22:03**

Bonjour, nous sommes locataires, après une reflexion depuis plus de trois mois nous sommes appercu que la vmc etait en cours jus (donc surconsommation) aussitot nous avons informé le propriétaire ,qui a remedié au probleme. le souci c est la facture d EDF (du a la surconsommation) 1500 € par an pour un 50m2 non voulait un arrangement avec le propriétaire (facture a diviser en deux) il veu rien savoir il pretexte d autres excuses . rn rn a t il le droit de nous laisser payer la totalité ?